

FICHE : Renforcer le bien-être et la sécurité des habitants

THÈME : Participation

SOUS-THÈME(S) : précarité, solidarité, prévention, lien social, maltraitance

CONSTAT/PREOCCUPATION

Le bien-être, c'est se sentir en sécurité qui est un besoin existentiel pour chaque personne à tous les âges, au même titre que manger, se chauffer, être reconnu d'autrui, ...

Une personne qui se sent en sécurité peut se projeter dans l'avenir, exercer son rôle et ses responsabilités de citoyen.

Enfin, la sécurité est une condition nécessaire pour espérer vivre en paix avec le bonheur en prime ! A contrario, une personne en situation de précarité ou/et vulnérabilité est en mode « survie »,

De quelles précarités, vulnérabilités et insécurités parle-t-on ?

- Economique : « pourrai-je manger jusqu'à la fin du mois ? »
- Logement : « vais-je pouvoir continuer de payer mon loyer, puis-je changer de logement ... »
- Climat : canicule, inondations, Isolation...
- Santé : accès aux professionnels de santé de proximité
- Mobilité : Coût des transports, habitats dispersés
- Social : isolement, difficultés financières,
- Numérique : pannes, piratage, utilisation des données personnelles, traçage, suppression d'emploi, illettrisme, renoncement aux droits...
- Violences des hommes envers les femmes
- Violences des adultes envers les enfants
- Violences et discriminations envers les étrangers
- Harcèlements + menaces, au niveau scolaire, dans le travail, dans les familles
- Nuisances et incivilités : bruit, comportements, gestion des déchets...
- Pollutions : proximité possible d'usines dans un proche avenir, entretien des cours d'eau
- Maltraitance animale : abandons, errance animale, respect de la faune sauvage

Le maintien de la sécurité ne se limite pas à la lutte contre les comportements extrêmes, la délinquance, le trafic de drogue, etc. La sécurité est d'autant plus renforcée que les habitants se connaissent, s'apprécient, participent à des activités collectives... Ce que l'on nomme **le lien social**. Nous savons bien que ce n'est pas suffisant, mais tout ce qui est mis en place pour réduire l'individualisme et la solitude contribue à la cohésion sociale, donc à la sécurité.

La Commune a un rôle à jouer pour apaiser les tensions voire les conflits qui surgissent notamment entre voisins.

Axes programmatiques ou orientations ou objectifs

Le renforcement du lien social et de l'empathie est l'axe essentiel du projet : chacun.e est concerné.e par toute difficulté subie par une autre personne et se doit d'y prêter attention. Les animaux sont sensibles et méritent aussi notre attention afin de leur épargner douleur, souffrance et angoisse.

Mise en œuvres/propositions sur du court terme

- Mettre en place une commission municipale « médiation » pour désamorcer les problèmes de voisinage.
- mettre en place une permanence téléphonique pour :
 - alerter sur les comportements d'incivilité, de maltraitance
 - préserver les adolescents contre les risques liés aux drogues, au harcèlement, aux réseaux sociaux (collège...)
 - soutenir et accompagner les femmes subissant des violences, des harcèlements...

- aider et accompagner les personnes étrangères qui subissent des discriminations en matière d'emploi, de logement, ...
- Assurer une vigilance préventive pour repérer les comportements problématiques
- Accompagner des formations de premiers secours citoyen (PSC)

Orientations sur plus long terme

Le travail initial a pour but de développer des actions préventives et de faire de la sécurité l'affaire de tous. Ce travail de fond devrait contribuer à rendre plus efficace et moins répressif un dispositif de police municipale inter-communale faisant actuellement l'objet de réflexions. Idée face à laquelle nous n'opposons évidemment pas un refus de principe mais qui à nos yeux n'aura de sens que dans le cadre une implication citoyenne en faveur du civisme, du vivre ensemble, de la tolérance et de l'écoute.

Transversalités avec d'autres thèmes/orientations qu'elles relèvent de l'agglomération ou de la municipalité

La sécurité au sens où nous l'entendons, c'est à dire lié à l'attention que nous portons aux autres et au respect de chacun est évidemment inhérent à nous différentes thématiques. Ceci englobe les relations intergénérationnelles, la communication autour des événements, le respect des infrastructures et des équipements, les relations chasseurs / promeneurs, les informations entre voisins en cas d'absence basée sur une confiance renforcée à travers les différentes initiatives (repas de quartier, facilitation assurée dans les quartiers – secteurs assurée non pas par un élu de permanence mais par un groupe réellement mobilisé). Au niveau de l'agglomération, notre action s'articule sur deux axes : Le premier par la mutualisation des informations nous permettant d'anticiper des situations constatées et susceptibles de nous impacter. Le second, le cas échéant, par une contribution active au projet de police municipale afin que si ce dernier voit le jour, il ne vienne pas se substituer aux travaux initiés sous notre impulsion.

Acteurs à impliquer/Partenariats

Associations sans restrictions, agents, intervenants extérieurs sur les méthodes préventives, agglomération pour suivre de près l'évolution du contexte, les mesures protectrices éventuelles et enfin pour participer activement aux débats sur une éventuelle police municipale, et/ ou aux échanges avec la gendarmerie.

Le cas de la vidéosurveillance dite «de protection». Cette solution est à nos yeux non pas une avancée, mais une solution de recul. Les statistiques sont édifiantes sur le fait que les caméras ne font que déplacer le problème d'un lieu à un autre sans le résoudre. Rappelons-nous aussi que pendant la période de fermeture du pont 2 caméras installées, l'une à Rabastens l'autre à Couffouleux, devaient dissuader les dégradations sur les barrières automatiques or, ces dégradations ont continué en dépit des caméras. De fait, si le centre bourg devait être équipé, les maisons isolées, nombreuses à Couffouleux deviendraient des cibles. Techniquement et financièrement, il serait absolument irréaliste de couvrir à 360° les sites isolés. L'installation d'un système de caméra serait coûteuse alors que les chiffres de l'insécurité sur Couffouleux ne fondent même pas le besoin de faire appel à un tel système. Avec l'achat des caméras il y a les logiciels d'analyse, la maintenance et aussi un personnel formé supplémentaire à prévoir pour la supervision ou l'abonnement à un centre de télésurveillance ce qui fait augmenter le coût. Enfin, au-delà de ces considérations, la présence de caméra ouvre de fait la porte à des régressions en matière de solidarité, de responsabilité et de liberté. Les caméras à reconnaissance faciale devaient être provisoires car jugées justifiées par le risque terroriste durant les JO de 2024, ces caméras sont non seulement restées en place mais le dispositif a été élargi. La tendance «naturelle» au nom de la sécurité sera d'aller toujours plus loin, de mobiliser toujours davantage l'intelligence artificielle, de consigner toujours plus de données y compris sur la durée pour assurer les meilleurs recoupements, jusqu'à insidieusement entamer les libertés individuelles à des niveaux insoupçonnés.